

MANUEL de SUIVI- ÉVALUATION

**PROGRAMME
CAP JEUNESSE**

Décembre 2023

Sommaire

Introduction sur le programme Cap Jeunesse	3
I. CADRE GÉNÉRAL DU SUIVI ET ÉVALUATION	4
a. Pourquoi fait-on du suivi-évaluation dans un programme sur le pouvoir d’agir des jeunes ?	5
b. La démarche participative	6
c. Les changements souhaités dans le cadre du programme CAP Jeunesse.....	11
Tableau de collecte des données.....	12
II. LES OUTILS DE SUIVI.....	17
a. Suivi des changements chez les jeunes	18
i. Saisie et consolidation des données de suivi des jeunes dans le temps : L’outil de suivi intermédiaire des jeunes	18
ii. L’échelle du pouvoir d’agir des jeunes	22
b. Suivi des changements chez les professionnels.....	28
III. LA MESURE D’IMPACT.....	31
a. La mesure d’impact comme cadre du système de suivi-évaluation	32
b. La feuille de route.....	35

Introduction sur le programme Cap Jeunesse

La Convention Programme « Cap Jeunesse, pour une jeunesse actrice du changement » est un programme multi-pays cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD), qui a débuté en janvier 2021 pour une durée initiale de 3 ans, avec un renouvellement prévu pour 2 phases supplémentaires, soit 9 années au total.

Il a pour objectif principal de promouvoir les droits des jeunes filles et garçons à l'éducation, la formation, à la protection et à la participation en renforçant leurs capacités à devenir des acteurs et actrices de changements dans leur société. Dans sa phase I, le programme est mis en œuvre dans 5 pays : le Burkina Faso, Madagascar, le Liban, l'Égypte et les Philippines.

En phase I, le programme ciblait 8 130 jeunes de 10 à 22 ans (y compris 4 153 filles) parmi un total de 9 366 bénéficiaires directs.

Plus précisément le projet entend atteindre :

- 9366 bénéficiaires directs dans les 5 pays :
 - ◆ 8153 jeunes (4.153 filles et 4.000 garçons) âgés de 10 à 25 ans dont les droits à l'éducation, la protection et l'autonomisation ont été renforcés.
 - ◆ 413 professionnel.le.s de l'éducation et de la protection accompagnés et formés.
 - ◆ 800 familles bénéficiaires d'accompagnement et séances d'éducation parentale.

- 44.412 bénéficiaires indirects dans les 5 pays : membres de la communauté (autres jeunes associés aux activités, frères, sœurs et parents des jeunes, bénévoles, spectateurs des ciné-débats et séances de sensibilisation) ; représentants institutionnels.

- 98 structures touchées: 11 partenaires, 18 établissements scolaires et de formation professionnelle, 57 Organisations de la Société Civile (OSC) du secteur et structures institutionnelles, 6 associations de parents d'élèves, 6 clubs adolescents



I. CADRE GÉNÉRAL DU SUIVI ET ÉVALUATION

a. Pourquoi fait-on du suivi-évaluation dans un programme sur le pouvoir d'agir des jeunes ?

Un dispositif de suivi-évaluation aide les acteurs et actrices à **suivre et analyser en continu** leurs projets et programmes. Au-delà d'un "simple" exercice gestionnaire de remplissage des indicateurs, le but est d'améliorer le **pilotage des actions, leur future évaluation finale et de nourrir le cadre de mesure d'impact**. Le suivi-évaluation s'effectue toujours avec les principaux partenaires et bénéficiaires impliqués.

De quel suivi-évaluation parle-t-on ?

- Le **suivi des activités** qui permet de s'assurer que celles-ci ont été mises en œuvre.
- Le **suivi des changements** via les indicateurs d'objectifs ou de résultats qui permet de prendre en compte et de comprendre les **impacts directs et indirects de l'action**. C'est le socle de la mesure d'impact car il permet le recueil des données au fil de l'eau.
- L'évaluation du projet, notamment sa **pertinence et sa cohérence**.

On distingue deux finalités principales au suivi-évaluation :

 Le **suivi-évaluation comme démarche de pilotage et d'apprentissage** : les outils sont l'occasion pour les jeunes, les professionnels ou les équipes Asmae de faire le point sur là où ils en sont. Si les indicateurs sont choisis avec pertinence, leur niveau d'atteinte donne une indication sur la façon dont le programme répond aux besoins des bénéficiaires et promeut leurs droits. Il permet aussi de renforcer les capacités de pilotage des acteurs et de partager une vision commune.

 Le **suivi-évaluation comme démarche de redevabilité et de reporting** : les indicateurs sont remplis au niveau des partenaires, des équipes Asmae et du siège afin de partager une photo de ce qui est réalisé à l'instant T.

De manière générale dans le suivi-évaluation, on ne cherche pas à contrôler si les activités ont été faites mais à comprendre comment les changements se produisent dans un climat de confiance et un esprit d'apprentissage.

Quelques principes clés pour un **suivi-évaluation pertinent et réaliste** :

- Dans la mesure du possible, **les activités liées au suivi-évaluation s'intègrent dans celles de l'intervention**. Les besoins de suivi-évaluation sont identifiés lors de la conception des activités. Les sessions collectives ou individuelles avec les professionnels et les jeunes sont l'occasion de faire ressortir et d'analyser les informations.
- Les indicateurs de mesure permettent d'objectiver certaines analyses et aident à la décision et à la communication. Mais tout ne peut pas passer par des indicateurs et la démarche ne peut être centrée uniquement sur ceux-ci. **L'essentiel est d'apporter des réponses aux questions que l'on se pose**. Des indicateurs pourront y contribuer, mais ils seront souvent insuffisants. Le cœur du suivi-évaluation est **la mise en débat des informations recueillies et la prise de décision** que cela peut susciter – davantage que la production de chiffres en tant que telle.
- Les ambitions d'un dispositif de suivi-évaluation doivent rester **réalistes, adaptées aux moyens qui lui seront consacrés**. L'inflation de questions ou d'indicateurs est

cause d'échec de très nombreux dispositifs. Il s'agit donc de hiérarchiser les objectifs et faire des choix sur ce que l'on va suivre, pour rester réaliste (car généralement, on ne peut pas tout suivre !). D'où l'importance de mettre en place un dispositif aussi léger que possible qui s'intègre bien dans l'intervention.

b. La démarche participative

Asmae souhaite globaliser la démarche participative de suivi-évaluation pour l'ensemble de ses programmes. **Quel est le sens de cette démarche ?**

La démarche participative repose sur « la **reconnaissance du rôle des acteurs** dans la production de la réalité. A ce titre, non seulement leur participation dans l'évaluation est **nécessaire** pour obtenir une vision large de la **réalité évaluée**, mais elle est indispensable à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de **changement social** suscités par l'évaluation.» (BERNOUX J.F., 2004). L'évaluation participative **ne signifie pas impliquer tout le monde tout le temps**, ce qui serait trop énergivore. Il s'agit plutôt de **faire participer les bonnes personnes au bon moment, en respectant le rythme et les capacités** de chacun.

La démarche participative concernant le suivi-évaluation des programmes d'Asmae doit permettre d'**atteindre un consensus collectif qui organise en amont l'activité de suivi-évaluation**. Ce consensus doit permettre des gains de temps par la suite **en réduisant les besoins de régulation** durant la procédure de suivi-évaluation en cours. En effet, l'implication des différents acteurs dès les espaces de réflexion-construction **facilite la compréhension et l'appropriation** à la fois du sens de la démarche mais aussi de ses modalités.

Enjeux et perspectives de la démarche participative :

- Veiller à l'équilibre entre les actions et le suivi-évaluation.
- Renforcer la place du sujet suivi-évaluation en en faisant un sujet spécifique, discuté particulièrement notamment au travers de la création d'une instance inter-pays dédiée et régulière.
- Instituer le recours plus systématique à l'inter-pays, ainsi qu'un fonctionnement fluide entre les pays et le siège en renforçant le niveau de construction-réflexion inter-pays et en donnant une place plus spécifique aux relations pays-siège, moins globale, notamment en termes de régulation et d'accompagnement.
- Favoriser la création d'un langage commun et de pratiques communes en termes de suivi-évaluation entre tous les acteurs.
- Renforcer la participation des partenaires au processus de suivi-évaluation dans son élaboration (co-construction et co-organisation, au niveau inter-pays et pays).
- Envisager la participation des bénéficiaires des programmes ou la renforcer (consultation, notamment sur le niveau Pays).
- Réduire l'effet de surcharge de travail momentanée sur certains postes et un vécu désagréable pour ces professionnels au moment des échéances de suivi-évaluation concernant le reporting bailleur.

On distingue **deux niveaux de réflexion-construction qui permettent à la fois l'adaptabilité aux contextes particuliers de chaque pays et l'harmonisation des pratiques** inter-pays dans l'activité de suivi-évaluation d'Asmae :

 **Inter-pays global** : les chargé-es de suivi-évaluation (CSE) des staffs siège et pays se retrouvent pour partager les constats, idées, questions, problématiques qu'ils perçoivent dans l'activité de suivi-évaluation. Ils peuvent ainsi organiser ensemble le travail concret à mettre en place pour améliorer l'activité.

 **Pays** : l'ensemble des staffs Asmae et les points focaux de suivi-évaluation des partenaires opérationnels d'un pays ont un espace de réflexion régulier concernant le suivi-évaluation. Ils peuvent ainsi partager les constats, idées, questions, problématiques qu'ils perçoivent à leur niveau.

On distingue également **deux types de liens de régulation et d'accompagnement**, rendus plus fluides par les allers-retours entre le siège, les staffs Asmae pays et les staffs des partenaires opérationnels dès que le besoin s'en fait sentir.

 **Pays - Siège** : le siège et les staffs Asmae pays communiquent fréquemment sur l'activité de suivi-évaluation et le siège accompagne les professionnels de terrain. Les CSE siège et pays sont ici principalement concernés.

 **Asmae Pays - Partenaires opérationnels** : de la même manière, les staffs pays et les professionnels des partenaires opérationnels communiquent fréquemment entre eux au sujet du suivi-évaluation. Ici, ce sont les CSE pays et les points focaux de suivi-évaluation des partenaires qui sont directement concernés.

Les rôles des professionnels dans la démarche participative de SE

La·le Chargé-e de Suivi Evaluation (CSE) siège : **anime la démarche participative du SE globale d'Asmae** sous la supervision de la·le responsable du service expertise. En ce sens, elle·il communique directement et régulièrement avec les CSE pays. Elle·il anime les instances inter-pays de SE et soutient les CSE pays dans l'adaptation du SE au contexte de leur pays.

La·le CSE pays : **anime la démarche participative du SE d'Asmae au niveau pays** sous la supervision d'un·e RPP et avec l'appui de la CSE siège. En ce sens, elle·il communique directement et régulièrement avec les différents Points Focaux des partenaires opérationnels d'Asmae dans le pays. Elle·il anime les instances pays du SE et propose des adaptations du SE au contexte du pays en lien avec les remontées des Points Focaux.

Notons ici qu'en l'absence ou vacance de poste de CSE, ces rôles sont dévolus au·à la CP.

Les Points Focaux chez les partenaires : les points focaux de suivi-évaluation sont des professionnel·les des partenaires opérationnels volontaires pour porter une **attention particulière au suivi et à l'évaluation des projets de la structure** soutenue par Asmae. A ce titre, ils n'ont pas seul-es la charge du recueil des données mais ils les compilent et les

transmettent à la·au CSE pays d'Asmae. Ils participent activement à la réflexion concernant les modalités de suivi-évaluation des programmes, notamment en participant aux rencontres de suivi-évaluation pays. Ils sont également un lien privilégié et spécifique entre la structure et Asmae sur les questions de SE. Ils sont en étroite relation avec la·le CSE pays.

Les instances de la démarche participative :

Le Comité Global de Suivi Évaluation (CGSE) : l'instance inter-pays charnière de la démarche participative de suivi-évaluation. Elle inclut les différents CSE pays. Elle est animée par la·le CSE du staff siège et supervisée par la·le responsable du service expertise d'Asmae. Elle doit avoir lieu régulièrement, a minima deux fois par an en début de semestre afin d'ancrer le travail inter-pays et de permettre à Asmae d'être réactive sur les nécessités d'ouverture de séquences participatives.

Les rencontres pays : les instances pays alimentant le CGSE. Elles incluent l'ensemble des staffs Asmae (RP, RPP, CP, CT) pays et les points focaux de suivi-évaluation de chaque partenaire. Elles sont animées par la·le CSE pays et supervisées par les RPP du pays. Quand cela est possible et pertinent, elles incluent également des représentant·es des bénéficiaires du programme. La régularité de ces rencontres doit être mise en cohérence avec la régularité du CGSE et a minima une rencontre pays doit avoir lieu avant la tenue d'un CGSE. Ces rencontres doivent être préparées en amont par des réunions des staffs pays, animées par la·le CSE pays et supervisées par les RPP pays.

Les Groupes de travail (GT) : les instances de travail et de proposition lors de l'ouverture d'une séquence participative sur un sujet en particulier. Elles traitent les sujets émergents des rencontres du CGSE sur lesquelles un travail de proposition en groupe restreint est pertinent. Les GT incluent des volontaires représentants : *a minima*, un représentant siège qui anime le GT, un représentant des staffs Asmae Pays et un représentant des partenaires opérationnel. Ils se déroulent sous la supervision de la·du CSE siège. Quand cela est possible et pertinent, ils incluent également des représentant·es des bénéficiaires des programmes.

Notons ici que le financement éventuel d'interprètes pour les rencontres inter-pays (CGSE / GT ou autres..) doit être envisagé et nous préconisons que les GT puissent être, lorsque cela est pertinent, organisés par groupe de langue. De même que les solutions de renforcement des équipes staff pays, notamment par la création de poste de suivi-évaluation. Enfin, l'absence de point focaux concernant ce sujet chez les partenaires opérationnels peut être un frein à cette démarche.

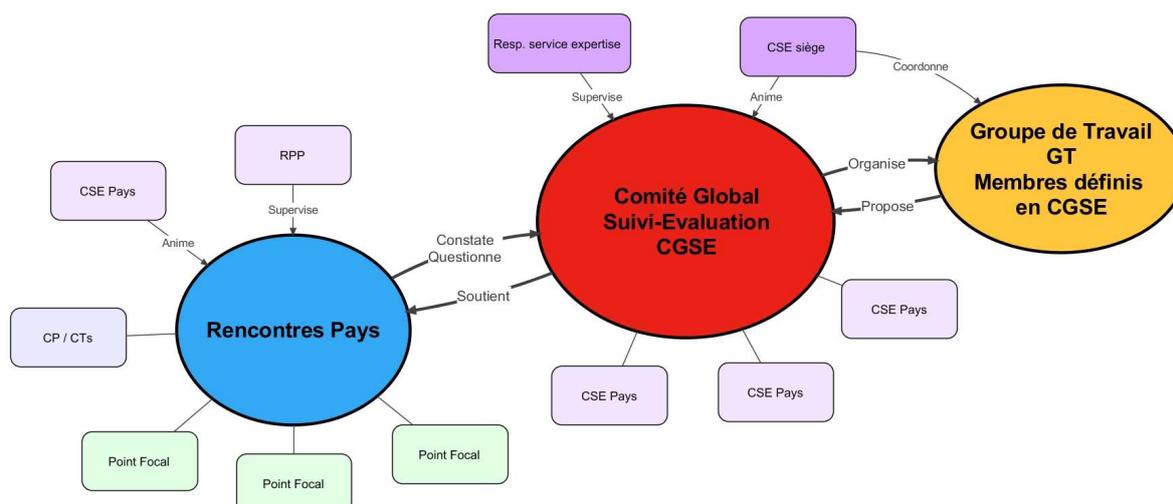


Schéma organisationnel de la démarche participative du SE d'Asmae

Cinq sujets structurants sont à aborder dans les instances :

- **La construction et la régulation du cadre logique**, de ses indicateurs, résultats et cibles en découlant ;
- **La construction, l'accompagnement et la régulation des outils** (de consolidation, de suivi intermédiaire, de recueil de données) ;
- **La planification, les procédures et modalités de suivi-évaluation** (qui fait quoi, à quel moment ?) ;
- **L'analyse des données permettant l'apprentissage** ;
- **La gestion des données** (qualité, validation, éthique et déontologie de recueil et stockage, désagrégation, consolidation...)

Les niveaux de participation :

Les participants à ces différentes instances devront être ou devront se situer vis à vis de l'échelle de participation telle que :

- ★ **Information** : Une décision est prise par une personne au siège ou sur le terrain, elle entre dans le périmètre de la personne et ne requiert qu'une information au groupe.
- ★ **Consultation** : L'avis des participants est sollicité, ils ne décident pas et ne prennent pas part à la décision
- ★ **Co-organisation** : Les participants organisent et animent les activités de suivi-évaluation, ils ne décident pas et ne prennent pas part à la décision
- ★ **Co-construction** : Les participants construisent les décisions liées au projet au regard de toutes les contraintes, la décision est validée ailleurs.
- ★ **Co-décision** : Les participants décident entre eux, leurs voix valent autant les unes que les autres

Le niveau de participation aux décisions prises pourra ainsi être transparent entre toutes les parties des instances. Il sera également important de répondre préalablement et de manière précise à la question : qui décide sur ce sujet ?

Lorsqu'un sujet structurant requiert du travail et une décision majeure dans une instance, une séquence participative s'ouvre. Prenons ici l'exemple du besoin de réviser en profondeur un outil de suivi-évaluation harmonisé entre les pays. Parce qu'il est très difficile, voire impossible, de travailler en grand groupe, l'alternance de sessions collectives et de groupes restreints permet l'émergence, la construction d'une proposition et la convergence autour de celle-ci.

Exemple de séquence participative

PHASE D'ÉMERGENCE

Récolte des problèmes et des idées de solutions au niveau pays par les membres du **CGSE**

Réunion 1 en **CGSE** (3h) :

- Diagnostic de l'existant - description de manière factuelle de la situation
- Identification collective des problèmes rencontrés
- Choix des membres du groupe de travail (**GT**) mixte (siège, pays, partenaires)

CONSTRUCTION D'UNE PROPOSITION

1 ou 2 intersessions en **GT** pour bâtir une proposition (2h)

PHASE DE CONVERGENCE

Réunion 2 en **CGSE** (1h30 - 2h) :

- Présentation de la proposition par le **GT**
- Questions de clarification
- Tour de réaction (les membres du **GT** prennent des notes)

1 intersession en **GT** pour réviser la proposition (1h30 - 2h)

Réunion 3 en **CGSE** (2h) :

- Présentation de la proposition révisée par le **GT**
- Questions de clarification
- Relevé et traitement des objections (avec débat)
- Validation et célébration

Dans le cas d'une décision majeure demandant un travail technique significatif, le **GT** pourra choisir de consulter l'avis du **CGSE** en lui présentant plusieurs options à prioriser.

c. Les changements souhaités dans le cadre du programme CAP Jeunesse

Asmae et ses partenaires opérationnels souhaitent des changements au niveau de trois cibles :

- Les **jeunes** impliqués dans un cycle d'accompagnement du programme ;
- Les **professionnels** au sein des associations / ONG partenaires (éducateurs, travailleurs sociaux, psychologues...) ainsi que des établissements secondaires ciblés
- L'**environnement** des jeunes : les familles, les membres de la communauté et les institutions

Le tableau suivant récapitule l'ensemble des indicateurs renseignant sur les changements attendus pendant le programme, c'est-à-dire les indicateurs d'objectifs et de résultats (et les indicateurs d'activités qui correspondent à des indicateurs du DSE) du cadre logique de la phase II.

Tableau de collecte des données

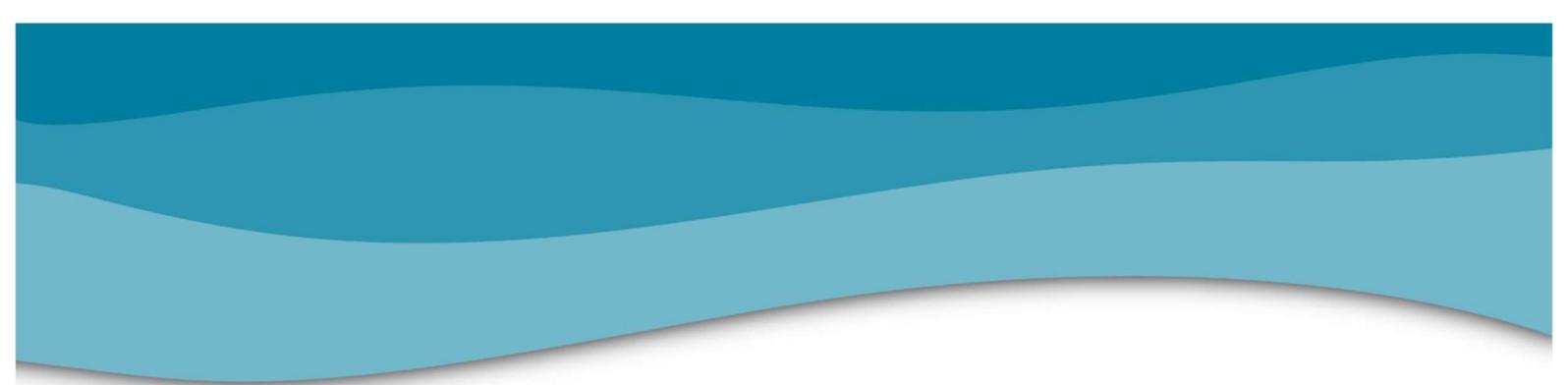
CHANGEMENT ATTENDU	INDICATEUR / SIGNAL	DSE	DÉFINITION	OUTIL DE COLLECTE	OUTIL DE COMPILATION	QUI COLLECTE	QUI COMPILE	TEMPORALITÉ
OG - Promouvoir le pouvoir d'agir des adolescent.es et des jeunes	Nombre de jeunes qui ont développé leur pouvoir d'agir	à rajouter	Indicateur composite construit sur la base de 3 dimensions et 16 indicateurs	Livret du participant	Outil de suivi intermédiaire des jeunes	Les professionnels des associations partenaires appuyés par les chargés de SE Asmae	Asmae : Chargé-e de suivi-évaluation Si absence de SE : Chargé de projet	En début, milieu (optionnel) et fin de chaque cycle de participants
OS1 - Favoriser l'accès à des parcours de formation-insertion professionnelle de qualité	Au moins X% des jeunes ont un stage, un emploi ou une activité entrepreneuriale (3 mois après la formation professionnelle)	ADO6 à revoir	Indicateur inclus dans le livret Stage = tout sauf stage découverte intégrés dans la pré-formation Emploi = emploi formel Auto-entreprise = AGR, petit business.	Étude longitudinale ou Livret du participant	Outil de suivi intermédiaire des jeunes	Les professionnels des associations partenaires	Asmae : Chargé-e de suivi-évaluation Si absence de SE : Chargé-e de projet	3 mois après la formation professionnelle
R1.1 - X jeunes sont soutenu.es dans leur orientation et la définition d'un projet professionnel	X jeunes dont les capacités à s'orienter sont renforcées (R)		Indicateur inclus dans le livret	Livret du participant	Outil de suivi intermédiaire des jeunes	Les professionnels des associations partenaires	Asmae : Chargé-e de suivi-évaluation Si absence de SE : Chargé-e de projet	En début, milieu (optionnel) et fin de chaque cycle de participants
	X jeunes participent à des séances d'orientation professionnelle (A)	ADO5 à revoir			Outil de suivi intermédiaire des jeunes	Les professionnels des associations partenaires	Asmae : Chargé-e de suivi-évaluation Si absence de SE : Chargé-e de projet	En début, milieu (optionnel) et fin de chaque cycle de participants
R1.2 - X jeunes sont soutenu.es dans l'accès à des formations techniques et professionnelles adaptées	X jeunes dont les compétences professionnelles sont renforcées (R)		Indicateur inclus dans le livret	Livret du participant	Outil de suivi intermédiaire des jeunes	Les professionnels des associations partenaires	Asmae : Chargé-e de suivi-évaluation Si absence de SE : Chargé-e de projet	En début, milieu (optionnel) et fin de chaque cycle de participants
	% de jeunes ayant amélioré leurs compétences en insertion sociale	à rajouter	% de jeunes améliorant le score global entre une phase à l'entrée dans le programme et une phase en fin de programme	Outil de suivi des compétences d'insertion sociale (CIS)	Outil de suivi intermédiaire des jeunes	Les professionnels des associations partenaires	Asmae : Chargé-e de suivi-évaluation Si absence de SE	Au début et à la fin de chaque cycle de participants

							: Chargé-e de projet	
R1.3 - X jeunes sont accompagnés dans leur insertion	X jeunes en stage, emploi ou auto-entreprise, un mois après la fin de leur formation (R)	ADO6 à revoir	Indicateur inclus dans le livret Stage = tout sauf stage découverte intégrés dans la pré-formation Emploi = emploi formel Auto-entreprise = AGR, petit business.	Livret du participant	Outil de suivi intermédiaire des jeunes	Les professionnels des associations partenaires	Asmae : Chargé-e de suivi-évaluation Si absence de SE : Chargé-e de projet	En début, milieu (optionnel) et fin de chaque cycle de participants
OS2 - Promouvoir la protection et l'inclusion des jeunes par le renforcement des mécanismes et pratiques et l'amélioration de leur environnement	Les systèmes de protection, les pratiques des professionnel·les et l'environnement des jeunes favorisent leur protection et inclusion.		Etude thématique	Etude thématique		Asmae	Asmae	Milieu / Fin Phase II
R2.1 - Les mécanismes de protection (notamment contre les VBG, et d'inclusion) sont renforcés et mis en œuvre	% de professionnel·les dont les pratiques de protection se sont améliorées (OSC4) (R)		Éléments à rajouter dans la checklist d'observation ou checklist spécifique à construire	Checklist d'observation des pratiques des professionnels	Outil de suivi des professionnels	CT Asmae	CT Asmae	Chaque semestre
	X mécanismes de référencement fonctionnels (R)		Etude thématique	Etude thématique		Asmae	Asmae	Milieu / Fin Phase II
	Nombre de jeunes en situation de vulnérabilité ayant bénéficié d'un accompagnement social individualisé ou collectif (A)	EED1 à revoir	Comptabilise tous les jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement social individualisé. Tous les enfants et jeunes suivis par Asmae sont considérés être en situation de vulnérabilité. L'accompagnement social individualisé s'adresse aux jeunes en grande situation de vulnérabilité sur le plan social, c'est-à-dire en difficulté à résoudre des problèmes générés par des situations d'exclusion.	Outil de suivi de la gestion de cas Outil de suivi intermédiaire des jeunes	Outil de suivi intermédiaire des jeunes	Les professionnels des associations partenaires	Asmae : Chargé-e de suivi-évaluation Si absence de SE : Chargé-e de projet	À la fin de chaque cycle de participants

	Nombre de jeunes référencés vers des services sociaux-éducatifs (ou tout autre service d'accompagnement) (A)	FEE3	Comptabilise le nombre total d'enfants ayant été référés par les partenaires d'Asmae vers des services extérieurs (services sociaux, services éducatifs, services de santé ou tout autre service d'accompagnement), dans le cadre des projets d'Asmae. Un enfant est considéré comme référé lorsque son cas est signalé à un service extérieur d'accompagnement pour prise en charge.	Outil de suivi de la gestion de cas Outil de suivi intermédiaire des jeunes	Outil de suivi intermédiaire des jeunes	Les professionnels des associations partenaires	Asmae : Chargé-e de suivi-évaluation Si absence de SE : Chargé-e de projet	À la fin de chaque cycle de participants
R2.2 - X jeunes évoluent dans un environnement protecteur et inclusif (au sein de leur communauté, école, centres de formation et centres partenaires).	% de jeunes davantage soutenu.es par les acteurs responsables sur les enjeux clés qui les concernent (R)			Outil à développer				
OS3 - Promouvoir l'engagement des jeunes (sur le genre, l'inclusion, la citoyenneté, le climat et d'autres enjeux jeunesse)	% de jeunes accompagné.es qui s'engagent sur des enjeux jeunesse	ADO3 à revoir	Indicateur inclus dans le livret (auto-évaluation des jeunes) et dans l'outil de suivi des jeunes (suivi par les professionnels)	Livret du participant Outil de suivi des jeunes	Outil de suivi intermédiaire des jeunes	Les professionnels des associations partenaires appuyés par les chargés de SE Asmae	Asmae : Chargé-e de suivi-évaluation Si absence de SE : Chargé-e de projet	En début, milieu (optionnel) et fin de chaque cycle de participants
R3.1 - La capacité de X jeunes à se mobiliser, notamment sur des enjeux jeunesse, est renforcée	% de jeunes ayant amélioré leurs connaissances sur les enjeux jeunesse (R)			Enquête pre-post à développer				
	Nombre d'adolescents formés à au moins une des thématiques essentielles au cours de l'adolescence : santé reproduction, genre et inégalités, violences basées sur le genre, projet professionnel (A)	ADO 1	Comptabilise le nombre d'adolescents ayant participé à au moins l'une des sessions de formation sur les thématiques essentielles de l'adolescence (la santé de la reproduction, le genre et les inégalités, les violences, le projet professionnel, l'orientation, la		Outil de suivi intermédiaire des jeunes	Les professionnels des associations partenaires appuyés par les chargés de SE Asmae	Asmae : Chargé-e de suivi-évaluation Si absence de SE : Chargé-e de projet	À chaque formation

			participation citoyenne, etc.) Ce que proposent les partenaires et les jeunes entre eux sur les thématiques jeunesse (y compris les bénéficiaires des activités pair à pair)					
R3.2 - X jeunes sont acteurs/actrices du projet et de leur environnement	X jeunes ont mené au moins une initiative citoyenne et communautaire (R)		Échelle d'engagement : Les jeunes sont impliqués à l'initiative des adultes (décision, organisation, animation) Les initiatives viennent des jeunes	Échelle d'engagement	Outil de suivi intermédiaire des jeunes	Les professionnels des associations partenaires	Asmae : Chargé-e de suivi-évaluation Si absence de SE : Chargé-e de projet	À la fin de chaque cycle de participants
	X jeunes s'impliquent dans le projet (R)	ADO7-8-9 revu	Participation au projet seulement	Cartographie des incidences	Outil de suivi intermédiaire des jeunes	Asmae avec les partenaires Chargé-e de suivi-évaluation Chargé-e de projet	Asmae Chargé-e de suivi-évaluation Si absence de SE : Chargé-e de projet	Tous les six mois
OS4 - Favoriser la qualité et la pérennité des actions	Le travail mené par Asmae et ses partenaires sur les enjeux jeunesse / dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle des jeunes est reconnu pour sa qualité par l'ensemble des acteurs (jeunes, société civile, institutions), est diffusé voire répliqué			Cartographie des incidences plaidoyer à améliorer ?				
R4.1 - Les capacités organisationnelles et techniques des partenaires sont renforcées	Nombre de partenaires ayant amélioré leur structuration interne et autonomisation (R)	OSC5	Comptabilise le nombre de partenaires d'Asmae dont le fonctionnement interne (principalement la gestion administrative et financière, la logistique, les ressources humaines, la gouvernance) et l'autonomisation (la capacité de financement) se sont améliorés.	Diagnostic organisationnel		Asmae Chargé-e de suivi-évaluation Chargé-e de projet	Asmae Chargé-e de suivi-évaluation Si absence de SE : Chargé-e de projet	Début et fin de projet

	% des professionnels dont les pratiques se sont améliorées après l'accompagnement (R)	OSC4	Cet indicateur permet de mesurer les effets de l'accompagnement sur les pratiques des professionnels accompagnés. Il s'agit d'observer si les pratiques abordées lors de l'accompagnement sont utilisées et si l'on observe une progression dans leur appropriation	Pre-post test Checklist d'observation	Outil de suivi des professionnels	Asmae Conseillers techniques	Asmae Conseillers techniques	Tous les six mois
--	--	------	---	---	-----------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	-------------------



II. LES OUTILS DE SUIVI

a. Suivi des changements chez les jeunes

i. Saisie et consolidation des données de suivi des jeunes dans le temps : **L'outil de suivi intermédiaire des jeunes**

Objectifs de l'outil (ANNEXE 01) :

Asmae et ses partenaires tiennent à jour un outil tableur contenant les données de suivi des jeunes. Cela dans deux objectifs :

- Faire le lien entre les outils de recueil de données (ex : CISP, livret...) et les outils de consolidation (PMT / Cap Jeunesse / DSE)
- Renseigner les indicateurs du projet qui concernant les jeunes

C'est un outil dont l'utilisation doit être harmonisée à l'ensemble des 5 pays de Cap Jeunesse tout en pouvant s'adapter à chaque contexte.

L'outil est composé de deux fichiers :

- Un fichier destiné aux partenaires opérationnels permettant de recueillir l'ensemble des données concernant le suivi des jeunes nécessaires au renseignement des indicateurs Cap Jeunesse mais également des données facilitant le suivi directement par les partenaires. Au-delà du recueil de données, l'outil permet une consolidation des données pour chaque partenaire.
- Un fichier à destination des staffs Asmae permettant de consolider les données transmises par l'ensemble des partenaires et ainsi remplir automatiquement le tableau de bord (type PMT) de Cap Jeunesse au niveau Pays par la le CSE pays (ou la le CP en l'absence ou vacance de poste) et faciliter la saisie de données dans le DSE.

Fonctionnement :

2 fichiers distincts :

- 1 fichier à destination des partenaires opérationnels d'Asmae dans chacun des pays impliqués dans le programme multi-pays Cap Jeunesse (un fichier par partenaire)
- 1 fichier à destination des staffs Asmae terrain et siège (un fichier par pays)

Anonymisation des données :

Le fichier partenaire doit être conservé par chaque partenaire. Chacun doit en faire une copie dans laquelle les colonnes de B « Nom-prénom » à K « Motifs de sortie » de l'onglet « Données_phase_2 » ont été supprimées. **C'est cette copie qui doit être transmise par le partenaire opérationnel au staff Asmae.** C'est cette action qui permet l'anonymisation des données de l'outil.

Renseigner l'outil :

De manière générale, l'outil comporte des lignes et des colonnes « à renseigner » et d'autres mentionnant « ne rien modifier (ou « nrm ») dans les onglets de saisie de

données du fichier partenaire. Ces différentes lignes et colonnes sont indiquées par une mention et un code couleur.

Concernant les onglets “Données_CIS” et les “Données_livret”, la saisie dans l’outil de suivi intermédiaire des jeunes doit se faire à partir des outils de collecte individuels “CIS” et “livret du participant”.

Concernant l’onglet “Données_phase_2”, le partenaire opérationnel peut faire le choix :

- d’utiliser directement l’onglet comme outil de collecte et de centralisation (préconisé)
- de créer, avec ou sans l’appui de la·du CSE pays, un onglet d’activité permettant de recueillir particulièrement un type de données (ex : un onglet concernant l’activité des séance d’orientation pourrait permettre de recueillir ce type de données) avant de les consolider dans l’onglet “Données_phase_2”
- de créer, avec ou sans l’appui de la·du CSE pays, tout type de support / outil de collecte de données (numériques ou physiques) permettant de recueillir particulièrement un type de données avant de les consolider dans l’onglet “Données_phase_2”

Les onglets de consolidation « **Conso_CIS** », « **Conso_livret** » et « **Conso_CJ** » du fichier partenaire comportent la mention « ne rien modifier sur cet onglet » et **ne sont donc pas à renseigner**. Ils peuvent cependant servir à l’analyse et l’apprentissage des partenaires opérationnels et des staffs Asmae.

De la même manière, les onglets « **Conso_CJ_T_partenaires_pays** » et « **Conso_CJ_pays** » du fichier staff comportent la mention « ne rien modifier sur cet onglet » et **ne sont donc pas à renseigner**.

Il existe **quatre types de remplissage** des cases à renseigner :

Libre : valeurs, mots ou symboles peuvent renseigner la case correspondante

Liste déroulante : choisir dans la liste la mention correspondante

1 / 0 ou vide : pour les cases à renseigner de manière binaire. 1 = oui = vrai. 0 ou vide = non = faux.

1 à 4 : pour les cases des onglets « Données_CIS » et « Données_livret » concernées soit par les degrés de l’outil « CISP » soit par les degrés de l’outil « livret du participant ». Noter ici la valeur du degré correspondant à la case.

Copier-coller des données partenaires vers fichier staff :

La·le **CSE du staff pays copie puis colle l’ensemble des données récupérées auprès des partenaires à l’aide du dernier onglet du fichier partenaire « Conso_CJ_#_pays »** dans l’onglet correspondant du fichier staff.

Remarque : l’action « copier – coller » demande ici à spécifier dans le fichier excel staff que le collage concerne les valeurs uniquement.

Modalités d’adaptation pays :

L'adaptation de cet outil à chaque pays est soumise au travail entre les points focaux SE des partenaires, la·le CSE pays et la·le CSE siège. Ce travail est décrit dans la partie « I/b La démarche participative » du manuel de suivi-évaluation.

Rôles :

Au niveau des partenaires :

Avec l'aide possible des staffs Asmae terrain et siège (CP ou CT ou CSE terrain, CSE siège), chaque partenaire détermine un·e point focal SE qui devient l'interlocuteur·ice privilégié·e d'Asmae concernant le SE de Cap Jeunesse. Ce·tte professionnel·le s'assure de la qualité des données, de la consolidation du partenaire et de la transmission au staff Asmae terrain (CP ou CT ou CSE terrain) du fichier partenaires.

Au niveau des staffs Asmae terrain :

Les staffs Asmae terrain et siège (CP ou CT ou CSE terrain, CSE siège) déterminent le·la professionnel·le du staff Asmae terrain qui deviendra l'interlocuteur·ice du staff siège concernant le SE CAP Jeunesse. Ce·tte professionnel·le s'assure de la qualité des données, de la consolidation de l'ensemble des partenaires pays et de la transmission au staff Asmae siège de l'onglet du fichier staffs. Il·elle devra également, à partir de ce même fichier, alimenter le PMT.

Au niveau du staff Asmae siège :

La·le CSE siège deviendra l'interlocuteur·ice du siège, des staffs Asmae pays et des partenaires opérationnels concernant le SE CAP Jeunesse. Ce·tte professionnel·le s'assure de la qualité des données et de la consolidation de l'ensemble des pays à partir des fichiers staff transmis. Il·elle devra également, à partir de ce même fichier, alimenter le DSE.

LES OUTILS DE COLLECTE :

L'outil de suivi de l'évolution des compétences en insertion sociale **"CIS" (ANNEXE 02)**

Objectifs de l'outil :

L'outil CIS (Compétences en Insertion Sociale) doit permettre le suivi de l'évolution de ces compétences spécifiques durant le parcours Cap Jeunesse de chaque jeune. C'est un outil de collecte de données dont l'utilisation pourrait être harmonisée à tous les pays. Il doit ainsi :

- Mesurer et suivre les évolutions, les montées en compétences des jeunes concernant leur insertion sociale
- Permettre aux professionnels partenaires d'Asmae d'adapter leur accompagnement individualisé en fonction des jeunes et de leurs évolutions
- Révéler d'éventuelles différences entre les genres dans les capacités et/ou possibilités d'évolutions des compétences professionnelles et sociales

Fonctionnement :

Organisation générale de l'outil :

- 3 dimensions : relationnelle, émotionnelle et cognitive
- 18 critères (6 par dimensions).
- 4 degrés différents :
 - 1- Pas du tout ;
 - 2- Rarement ;
 - 3- De plus en plus ;
 - 4- Complètement.

Une phrase illustre chacun des degrés de chaque critère. La reformulation de ces phrases illustratives sera laissée libre aux Pays.

3 différentes phases :

T1 : quelques semaines après l'entrée dans le programme, après une information collective sur le fonctionnement de l'outil, chaque jeune s'auto-évalue.

T2 : en milieu de parcours, remplissage individuel optionnel avec un.e éducateur.rice qui doit permettre au jeune de se situer à nouveau sur chacun des dimensions et critères. L'échange entre le jeune et le·la professionnel·le doit également permettre d'identifier clairement certains objectifs que le jeune souhaite atteindre au travers du programme.

T3 : en fin de programme, les jeunes s'auto-évaluent à nouveau.

L'écart entre le score T1 et T3 permettra de révéler le renforcement ou non des compétences de façon globale mais aussi par dimensions. T2 permettra également aux professionnels d'adapter l'accompagnement individualisé proposé au jeune.

Nous choisissons de déterminer une évolution des compétences lorsque la moyenne totale des degrés obtenue à T3 est supérieure à celle obtenue à T1. Ces moyennes sont obtenues en ajoutant les degrés obtenus à chaque critère considéré par le pays puis en le divisant par le nombre total de critères considérés (préconisé : SOMME des 18 degrés / 18 critères).

Les jeunes sont également sollicité.e.s pour décrire les compétences qu'ils souhaitent renforcer plus particulièrement via le symbole « étoile » présent pour critère.

Modalités d'adaptation pays :

L'adaptation de cet outil à chaque pays est soumise au travail entre les points focaux SE des partenaires, la·le CSE pays et la·le CSE siège. Ce travail est décrit dans la partie « I/b La démarche participative » du manuel de suivi-évaluation, paragraphe concernant les liens de régulation et d'accompagnement.

Rôles :

Partenaires opérationnels : Ils ont la charge d'animer l'outil auprès des jeunes et de saisir les données dans l'outil de suivi intermédiaire (onglet « Données_CIS »).

CT/CP pays : Ils soutiennent les partenaires opérationnels dans l'animation de l'outil auprès des jeunes.

CSE pays : Il-elle anime la remontée des données par les partenaires en s'assurant de la qualité des données. Il-elle anime également les éventuelles adaptations à apporter à l'outil en fonction du contexte du pays.

🗺 La cartographie des incidences du DSE situe les niveaux de participation des jeunes (voir outil DSE)

Une cartographie d'incidence permet de suivre le niveau d'implication des jeunes dans le projet. Elle est remplie par Asmae avec ses partenaires au moins une fois tous les six mois.

Les niveaux suivants sont utilisés :

ADO7 - L'avis des jeunes est sollicité, les professionnels décident (consultation) – exemple : prendre l'avis des jeunes concernant leurs besoins dans le projet et ramener cela en COPIL (formulation de l'indicateur VE5 : [On s'attend à voir] Des jeunes dont l'avis est sollicité dans la conception du projet (consultation)

ADO8 - Les jeunes construisent les décisions liées au projet avec les professionnels, les professionnels décident (co-construction) – exemple : lors du COPIL, les jeunes sont forces de proposition, les professionnels lient les propositions aux contraintes du projet, des discussions sont menées avec les jeunes sur les possibles solutions, le dernier mot revient aux professionnels.

(formulation de l'indicateur VE6 : [On aimerait voir] Des jeunes qui co-construisent les décisions du projet (co-construction)

ADO 9 - Les jeunes décident avec les professionnels, leurs voix valent autant que celles des professionnels (co-décision) – exemple : lors du COPIL, les jeunes et les professionnels décident ensemble (une voix par personne)

(formulation de l'indicateur VE7 : [On rêverait de voir] Des jeunes intégrés dans la gouvernance du projet, qui décident avec les professionnels (co-décision)

ii. L'échelle du pouvoir d'agir des jeunes

Asmae met en place un indicateur et un outil d'appréciation du **développement du pouvoir d'agir des jeunes** afin de suivre l'effet de son action à moyen et long terme.

Cela dans deux objectifs :

- Permettre aux jeunes de s'auto-évaluer et de faire le point sur leur évolution au regard des objectifs fixés au sein du programme.
- Renseigner l'indicateur sur ce sujet et permettre à Asmae et aux associations partenaires d'apprécier ce qui change auprès des jeunes.

Qu'entend-on par développement du pouvoir d'agir ?

Le développement du pouvoir d'agir d'un individu ou d'un groupe est une démarche longue et continue. *C'est « un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la communauté à laquelle ils s'identifient »* (Le Bossé, 2012).

Au sein de Cap Jeunesse, le pouvoir d'agir est pensé comme un processus transformatif :

- Au niveau des jeunes : acquisition de la capacité à faire des choix (éclairés) en vue d'améliorer son bien-être/qualité de vie et sa contribution aux transformations sociales
- Au niveau de la société : transformations des dynamiques de pouvoir de manière progressive

C'est un concept multidimensionnel qui implique de nombreuses disciplines comme les droits humains, le genre, l'éducation, la santé, la protection, la psychologie et l'économie, entre autres. Pour prendre la mesure de ce qui a changé dans la capacité d'agir des jeunes accompagnés, Asmae se focalise sur trois dimensions auxquelles le programme Cap Jeunesse contribue :

1 Pouvoir de - Le développement des compétences professionnelles

Ce pouvoir repose sur des ressources intellectuelles, économiques et sociales. Au sein de Cap Jeunesse, il s'agit d'accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle.

2 Pouvoir intérieur - Les compétences psychosociales

Cette notion se réfère à l'image et l'estime de soi, à la volonté psychologique et aux aspirations personnelles. Ce pouvoir intérieur est moteur de l'initiative individuelle et de transformation. On se focalise ici sur le sentiment d'autonomie, sur la perception du soutien reçu de l'environnement familial et des objectifs de développement identifiés.

3 Pouvoir avec - L'engagement

Il s'agit de la capacité d'influence et d'organisation collective autour d'un même projet sociétal. Ce pouvoir relève d'une dimension politique, il met en évidence la notion de solidarité, la capacité de s'organiser pour négocier et pour défendre un objectif commun (des droits individuels et collectifs, des idées politiques : lobbying, etc.). Ici on s'attachera à suivre l'évolution du pouvoir de décision des jeunes ainsi que leur engagement social et communautaire.

Chaque dimension est découpée en plusieurs indicateurs permettant de qualifier les changements attendus. Chaque indicateur a été pensé pour mesurer l'un de ces changements attendus dans le cadre des activités du programme.

Dans les contextes d'opération, certains changements sont à courts et moyens termes et sont des effets directs du projet (par exemple le fait d'avoir acquis des compétences techniques), d'autres changements dépendent de facteurs externes importants et relèvent davantage du temp long (par exemple le fait d'avoir obtenu un emploi).

L'échelle mêle également des indicateurs objectifs (la formation, l'emploi, la participation à des actions sociales ou communautaires) à des indicateurs subjectifs (l'amélioration des compétences, l'atteinte des objectifs, la participation aux décisions).

Tableau des indicateurs de l'échelle du pouvoir d'agir

CATÉGORIES	INDICATEURS	NIVEAUX
Développement des compétences professionnelles	Je me sens prêt·e à intégrer le monde professionnel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Je ne suis absolument pas prêt·e 2. J'ai encore beaucoup de besoins 3. J'ai encore quelques besoins 4. Je me sens prêt·e à intégrer le monde professionnel
	J'ai les compétences techniques suffisantes pour trouver du travail	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pas du tout 2. Peu de compétences 3. Quelques compétences 4. Tout à fait
	J'ai les compétences spécifiques à la recherche d'emploi ou à la création d'entreprise	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pas du tout 2. Peu de compétences 3. Quelques compétences 4. Tout à fait
	J'ai progressé dans mon orientation professionnelle	<ol style="list-style-type: none"> 1. Aucune idée 2. J'ai une ou des idées 3. J'ai les informations concernant mes idées 4. Je sais ce que je veux faire
	J'ai un stage, un emploi ou un business	<ol style="list-style-type: none"> 1. Aucun emploi 2. Stage ou petite activité génératrice de revenus 3. En cours de recrutement ou création d'entreprise 4. En emploi ou auto-entrepreneur
Compétences psychosociales	J'ai atteint mes objectifs en rejoignant le programme	<ol style="list-style-type: none"> 1. Zéro ou 1 objectif atteint 2. 2 objectifs atteints 3. 3 objectifs atteints 4. 4 objectifs atteints
	Compétences relationnelles	Moyenne CIS
	Compétences émotionnelles	Moyenne CIS

	Compétences cognitives	Moyenne CIS
	Je me sens soutenu·e dans ma famille	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peu de soutien 2. Soutien limité 3. Soutien significatif 4. Beaucoup de soutien
	Je me sens autonome	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pas du tout 2. Pas vraiment 3. En partie seulement 4. Complètement
Engagement et participation	Je prends part au processus de décision dans ma famille	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pas du tout 2. Pas vraiment 3. En partie seulement 4. Complètement
	Je prends part au processus de décision dans ma communauté	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pas du tout 2. Pas vraiment 3. En partie seulement 4. Complètement
	Je prends part au processus de décision dans mon parcours d'insertion ou dans mon établissement scolaire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pas du tout 2. Pas vraiment 3. En partie seulement 4. Complètement
	Je prends part au processus de décision dans le projet	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pas du tout 2. Pas vraiment 3. En partie seulement 4. Complètement
	Je porte des initiatives	<ol style="list-style-type: none"> 1. Je ne participe à aucune initiative 2. Je m'implique dans des initiatives portées par les autres 3. Je porte ou j'ai porté une initiative de courte durée 4. Je porte ou j'ai porté plusieurs initiatives ou une de longue durée (plusieurs mois)

Analyse des données

L'analyse se fait de deux manières :

- L'outil de suivi intermédiaire des jeunes présenté en dans la section précédente permet de visualiser les **niveaux de chaque indicateur pour chaque jeune** ainsi qu'un **niveau moyen individuel et global**.
- Pour le suivi de l'indicateur du pouvoir d'agir, on considère que le participant ou la participante a développé son pouvoir d'agir **si au moins la moitié des indicateurs a augmenté**.

Usages possibles des données de l'échelle du pouvoir d'agir :

- L'analyse de l'évolution des niveaux individuels de chaque indicateur ainsi que l'analyse des différences de genre **nourrissent le suivi et l'accompagnement des jeunes et du groupe par les éducateur·ices**. Ils permettent de réajuster les contenus et méthodes pédagogiques.
- L'analyse de l'évolution du niveau moyen global permet d'animer une **réflexion collective sur l'impact du projet et les adaptations stratégiques et les moyens nécessaires**.

⊖ L'échelle du pouvoir d'agir n'est pas un instrument de mesure exhaustif et suffisant pour comprendre le parcours des jeunes et ajuster le programme. Il n'est qu'un point de vue, positif, sur la situation des jeunes dans le programme et doit nécessairement être complété par des analyses permettant de prendre la mesure des difficultés auxquelles les jeunes font face et de leurs déterminants sociaux, économiques et politiques, afin de prendre en compte ces logiques dans les actions d'Asmae et de ses partenaires.

LES OUTILS DE COLLECTE :

- Les données sont recueillies lors d'une auto-évaluation dans le **Livret du participant Cap Jeunesse** lors de **sessions animées** par les professionnels de 3h (ANNEXE 03)
- Les données sont compilées dans l'**outil de suivi intermédiaire des jeunes** (ANNEXE 01).

Le Livret du participant Cap Jeunesse

À l'entrée dans le programme, chaque jeune se voit remettre un livret du participant. Le livret appartient au jeune, il est avant tout son outil de recueil et d'auto-évaluation de sa propre progression dans le programme, mais il est conservé par les professionnels pour éviter les risques de perte. De manière régulière, à deux ou trois reprises pendant un cycle, les éducateurs organisent des sessions animées de remplissage du livret. Le livret est consulté par les éducateurs pour recueillir les données et faire des retours au jeune. Ces retours ne relèvent pas d'un contrôle ou d'une vérification mais font plutôt partie de l'accompagnement.

Le guide d'animation pouvoir d'agir

Le livret du participant est rempli par chaque jeune lors d'une session animée sur la base du guide d'animation pouvoir d'agir. L'animation est basée sur les principes d'intelligence collective pour permettre aux jeunes de réfléchir individuellement et collectivement aux indicateurs du pouvoir d'agir avant de remplir le livret. Des outils spécifiques sont proposés afin de guider au mieux la session.

Le livret du participant

MES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX

« S'EXPRIMER, LIRE, ÉCRIRE, COMPTER »

Je ne sens prêt-e à imaginer le monde professionnel

J'ai encore quelques besoins

Je ne suis absolument pas prêt-e

J'ai encore beaucoup de besoins

Place une **X** à T1, un **O** à T2 et un **△** à T3.

Mes besoins	Mes difficultés

MES OBJECTIFS

Écris 4 objectifs que tu as en rejoignant le programme

ATTEINT EN COURS / NON ATTEINT

T1 T2 T3

T1 T2 T3

T1 T2 T3

T1 T2 T3

MA FORMATION PROFESSIONNELLE

As-tu les compétences techniques suffisantes pour trouver un emploi ?

Colorie la case qui te correspond

T1 T2 T3

Que pourrais-tu dire de ta formation ?

Ce que j'aime	Ce que j'aime moins

MA FORMATION PROFESSIONNELLE

As-tu les compétences spécifiques à la recherche d'emploi ?

(recherche d'offres d'emploi, CV, entretiens d'embauche, langues étrangères...)

Colorie la case qui te correspond

T1 T2 T3

Que pourrais-tu dire de ta formation ?

Ce que j'ai acquis	Ce qui me manque

MON ORIENTATION

Où en es-tu dans ton orientation professionnelle ?

Colorie la case qui te correspond

T1 T2 T3

De quoi as-tu besoin pour réfléchir à ton orientation ?

MON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

As-tu trouvé un emploi ?

Entoure le smiley correspondant

Aucun emploi

Stage (+ de 2 mois) ou petite activité générative de revenus

En cours de recrutement ou de création d'entreprise

En emploi ou autentrepreneur-se

Quels métiers ai-je essayé ?

Quelles sont mes impressions ?

À LA MAISON

LE SOUTIEN DE MA FAMILLE

Comment tes parents te soutiennent-ils dans ton insertion sociale et professionnelle ?

Financièrement

Moralement

En venant aux sessions du centre

Autres :

T1 T2 T3

MES TÂCHES À LA MAISON

Quelles tâches réalises-tu à la maison ?

Garde d'enfants

Tâches ménagères

Soutien à l'activité pro des parents ou aînés

Autres :

T1 T2 T3

À quel point te sens-tu soutenu-e par ta famille ?

Colorie la case qui te correspond

Peu de soutien

Beaucoup de soutien

T1 T2 T3

MON POUVOIR DE DÉCISION

Positionne-toi par rapport au pouvoir de décision dans...

Colorie la case qui te correspond

TA FAMILLE

LA COMMUNAUTÉ

LE PROJET

TON PARCOURS OU TON ÉCOLE

T1 T2 T3

T1 T2 T3

T1 T2 T3

T1 T2 T3

MON AUTONOMIE

À quel point te sens-tu autonome ?

Colorie les ailes qui te correspondent

1 Pas du tout 2 Pas vraiment 3 En partie seulement 4 Complètement

T1.

T2.

MON ENGAGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Où en es-tu dans ton engagement social et communautaire ?

Je ne participe à aucune initiative

Je m'implique dans des initiatives portées par les autres

Je porte ou j'ai porté une initiative de courte durée

Je porte ou j'ai porté plusieurs initiatives ou une de longue durée

T1 T2 T3

b. Suivi des changements chez les professionnels

Asmae suit l'évolution des compétences et des connaissances des professionnels qu'elle accompagne. Cela dans deux objectifs :

- Permettre aux professionnels de se situer sur la courbe d'apprentissage et à Asmae de mieux cibler son soutien.
- Renseigner les indicateurs sur ce sujet, ceux du dispositif global de suivi-évaluation - % des professionnels dont les pratiques se sont améliorées au cours de l'accompagnement individuel, % des professionnels dont les connaissances se sont améliorées au cours de l'accompagnement collectif, et ainsi assurer une meilleure redevabilité envers les professionnels,

L'accompagnement des professionnels prend deux formes :

- ❖ L'accompagnement individualisé dans lequel Asmae suit la personne sur le temps moyen à long, sur la base d'objectifs.
- ❖ L'accompagnement collectif qui prend la plupart du temps la forme de formations sur un temps court. Il est fréquent que les professionnels bénéficiant d'un accompagnement individualisé participent également à des formations collectives (les deux approches étant complémentaires).

Définition et suivi des accompagnements dans le temps

 Toutes les données concernant les professionnels bénéficiant d'un suivi individualisé sont saisies dans l'onglet "Accompagnement individuel" dans l'outil de suivi intermédiaire des professionnels :

- Le **plan individuel d'accompagnement** est co-construit avec les professionnels lors de la phase d'immersion. Il est validé par la hiérarchie du professionnel. Les objectifs sont fixés en commun. Un calendrier général de l'accompagnement est élaboré et partagé, avec les modalités.
- À chaque semestre, les données de suivi sont saisies selon les deux piliers d'accompagnement d'Asmae :

💡 **Pilier connaissances maîtrisées** : le suivi des connaissances grâce aux scores de pré-test et post-test lors des formations et ateliers de renforcement de compétence. Les formulaires de pre-post tests sont conçus par les pays en intégrant les éléments clés ci-dessous. Les scores sont saisis dans le fichier de suivi.

🔧 **Pilier pratique adaptée** :

- Des visites de co-animation et d'observation régulières (au moins deux fois) donnent lieu à des retours à chaud aux professionnels pour leur permettre d'améliorer leurs pratiques. La checklist Posture est utilisée pour objectiver l'observation des pratiques. Les données des trois sections de la checklist sont saisies dans le fichier de suivi (gestion de groupe, posture, animation).

- L'organisation d'entretiens semestriels de suivi du plan d'accompagnement permet au conseiller technique de remplir les cellules "commentaires" et de donner une appréciation de la "progression" dans le fichier : pas de progression, progression limitée, bonne progression, progression importante. Cette appréciation est nourrie par les données objectives issues du suivi des connaissances et des pratiques, et par l'analyse professionnelle du conseiller technique.

  Les données concernant les professionnels bénéficiant seulement d'un accompagnement collectif sont saisies dans l'onglet "Accompagnement collectif" de l'outil de suivi des professionnels :

- À chaque formation, les données des pré-post tests sont saisies dans le fichier. Un commentaire peut également être saisi.
- Si plusieurs formations ont été données, les pratiques des professionnels peuvent être observées, pour aller au-delà du changement de connaissances (pré et post-test) sur la base d'un échantillon.

Les bénévoles doivent-ils être considérés dans l'accompagnement et son suivi comme professionnels ?

Il est fréquent qu'une partie des équipes des associations partenaires soit composée de bénévoles. Le processus proposé a été pensé pour le personnel salarié. Toutefois, la checklist peut être utilisée pour évaluer les pratiques des bénévoles et leur fournir des retours à chaud.

LES OUTILS DE COLLECTE :

- Les données de suivi des pratiques sont collectées grâce à la **checklist Posture** lors des sessions d'observation des professionnels (ANNEXE 04)
- Les données de suivi des connaissances sont collectées grâce aux enquêtes pre-post. Ces derniers sont conçus au niveau des terrains mais des éléments doivent être intégrés de manière systématique. Il s'agit d'un document prescriptif qui doit être pris en compte par les pays lors de la création des enquêtes pre-post. (ANNEXE 04)
- Les données sont compilées dans l'**outil de suivi intermédiaire des professionnels** (ANNEXE 04)

Journal d'accompagnement

Asmae suit également le temps que ses équipes accordent aux différents types d'accompagnement des partenaires. Cela dans deux objectifs :

- Comparer la part du temps passé aux différents types et formes d'accompagnement dans les pays et entre les pays afin de comprendre sur quoi le soutien d'Asmae s'appuie.
- Renseigner l'indicateur sur ce sujet

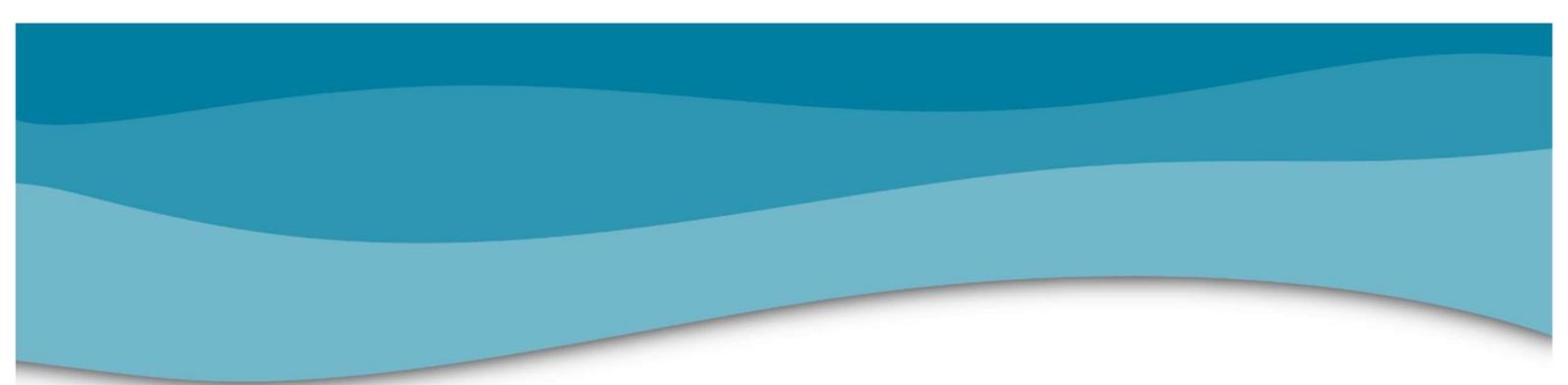
Processus proposé :

- Chaque membre de l'équipe Asmae remplit le journal d'accompagnement mis à disposition en ligne ou sur un serveur central de la mission

- Les données sont analysées régulièrement pour en tirer des enseignements

LES OUTILS DE COLLECTE :

- Le journal d'accompagnement



III. LA MESURE D'IMPACT

a. La mesure d'impact comme cadre du système de suivi-évaluation

L'impact d'une action regroupe les effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une action, directement ou non, intentionnellement ou non.

On note trois façons de définir l'impact :

1. En considérant qu'il s'agit d'un effet à long terme dans la chaîne des résultats
2. En prenant en compte les différents publics de l'intervention
3. En s'intéressant à l'ensemble des effets de l'intervention, pas seulement ceux qui sont attendus

Se doter d'un cadre de mesure d'impact nourrit la compréhension de ce qu'il se passe sur le terrain et permet de rééquilibrer le dialogue avec les partenaires financiers. Le suivi-évaluation du programme montre l'utilité du travail d'Asmae et des associations partenaires dans le développement des diverses capacités d'agir des jeunes.

Pourquoi mesure-t-on notre impact ?

- ★ Pour améliorer la qualité des projets, tirer des leçons, prendre des décisions informées ;
- ★ Pour rendre des comptes aux partenaires (opérationnels notamment et plus largement partenaires et acteurs des pays d'intervention) et aux jeunes/communautés ;
- ★ Pour raconter, communiquer l'impact concret des projets au grand public.

Cadre de mesure d'impact proposé pour le programme

✚ La **théorie du changement du programme** constitue la boussole du cadre de mesure d'impact. Mise à jour au démarrage de chaque phase, elle rassemble l'ensemble des changements attendus sur les différents publics cibles du projet, ainsi que les hypothèses concernant ces changements. Elle prend en compte les publics suivants : les **jeunes** accompagnés (cœur de cible du programme), les **professionnel·les** accompagnées, les **structures partenaires**, les **familles** et les **membres de la communauté** et les **structures sociétales** (oppressions, perceptions, politiques publiques...).

La théorie du changement est revue collectivement avec les chargé·es de suivi-évaluation des pays. Elle est **animée par la chargé·e de suivi-évaluation du siège**. Elle constitue son cadre de référence pour lancer des études, mettre en débat des données et organiser le bilan d'impact final.

🕒 Pour chaque lien non prouvé entre les changements souhaités, c'est à dire les hypothèses qui n'ont pas encore été validées par des indicateurs de la théorie du changement (*par exemple : quel lien entre les activités de protection et l'amélioration des systèmes de protection ?*), la chargée de suivi-évaluation organise un dispositif spécifique permettant de mesurer l'impact du programme :

- Pour les hypothèses qui concernent une comparaison avant-après d'un ou plusieurs changements, un **suivi long terme** est mis en place :
- ◆ **DISPOSITIF SUIVI LONG TERME DES JEUNES** : le suivi long terme des jeunes permet d'analyser l'évolution chez un échantillon de jeunes durant une période de temps donnée. Ce dispositif pourra également permettre de regarder l'évolution des perceptions et comportements des familles.
 - Phase de préparation : élaboration de la méthodologie (suivi individuel ou collectif, fréquence, rôles...), sélection des changements à suivre et création de l'outil de collecte, échantillonnage et sélection des jeunes
 - Phase de mise en œuvre : lancement et mise en œuvre jusqu'à la fin du programme.
- Pour les hypothèses qui concernent l'exploration et la documentation d'un phénomène sur lequel Asmae ne dispose pas encore de données, des **études qualitatives et quantitatives thématiques** sont organisées :
- ◆ Les **ÉTUDE DE CAS OU MONOGRAPHIES SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES** apportent des données qualitatives sur le sujet et sont basées sur des entretiens et de l'observation. Elles peuvent constituer un préalable au développement d'une enquête quantitative.
 - ◆ Les **ENQUÊTES CONNAISSANCES, APTITUDES, PRATIQUES** sont des enquêtes permettant de quantifier un phénomène préalablement étudié de manière qualitative.

Exemples de sujets pour les études thématiques

Sujets
Qualité du système de référencement
Changements au niveau de l'environnement des jeunes : familles, communauté, société...
Évolution des perceptions de genre

◆ Les **évaluations** constituent des temps ponctuels, organisés et cadrés pour s'interroger sur le sens de l'action. L'évaluation est le processus qui consiste à exposer des faits bruts, objectifs, visibles par tous de la même manière dans un temps donné, pour poser une analyse, un jugement basés sur des critères qui permettent de formuler des propositions d'amélioration du projet à l'équipe de celui-ci.

L'évaluation se prépare avec les acteurs et actrices impliqué-es dans le projet, y compris les jeunes qui seront également intégrés au processus d'évaluation. Le cadrage d'une évaluation suivra donc les étapes d'une séquence participative (voir La démarche participative).

Pour préciser les attentes, il importe de se demander :

- ★ Au sein du programme, quels sont les sujets qui préoccupent le plus ?
- ★ Qu'est-ce qui pose le plus de difficultés ?
- ★ Quels sont les sujets qui semblent véhiculer le plus d'enjeux pour l'avenir ?

Chaque type de sujet trouvera sa réponse dans une ou plusieurs des parties du dispositif de suivi-évaluation. Les questions d'efficacité ou d'impact nécessitent une collecte de données et une analyse continue et seront plutôt à intégrer au processus de suivi et aux études thématiques et longitudinales. Pour cette raison et pour conserver un plan de charge réaliste, la priorité sera ainsi donnée aux évaluations finales des phase II et III plutôt qu'aux évaluations intermédiaires.

Il s'agira ensuite de repartir des attentes liées à l'évaluation, puis, pour chaque critère de l'évaluation, formuler les questions qu'il semble essentiel de poser à l'évaluateur ou l'évaluatrice.

L'intention pour les évaluations finales serait d'interroger la stratégie d'intervention, et ainsi l'ensemble des choix qui orientent l'activité à moyen et long terme et qui guident à l'action. On retrouve ici critères d'évaluations suivants :

- La cohérence : les questions de compatibilité et de complémentarité avec les autres acteurs
- La pertinence : si les objectifs de l'action correspondent aux attentes des bénéficiaires, aux besoins du pays
- La durabilité : les effets à long termes du projet

Il sera possible aux évaluations finales de se recentrer sur ces trois critères si et seulement si le système de suivi permet de renseigner sur les critères d'efficacité, c'est-à-dire d'atteinte des objectifs.

L'évaluation finale de la phase III aura un rôle particulier, celui de consolider sur 9 ans les données issues du suivi, des études et des évaluations.

b. La feuille de route

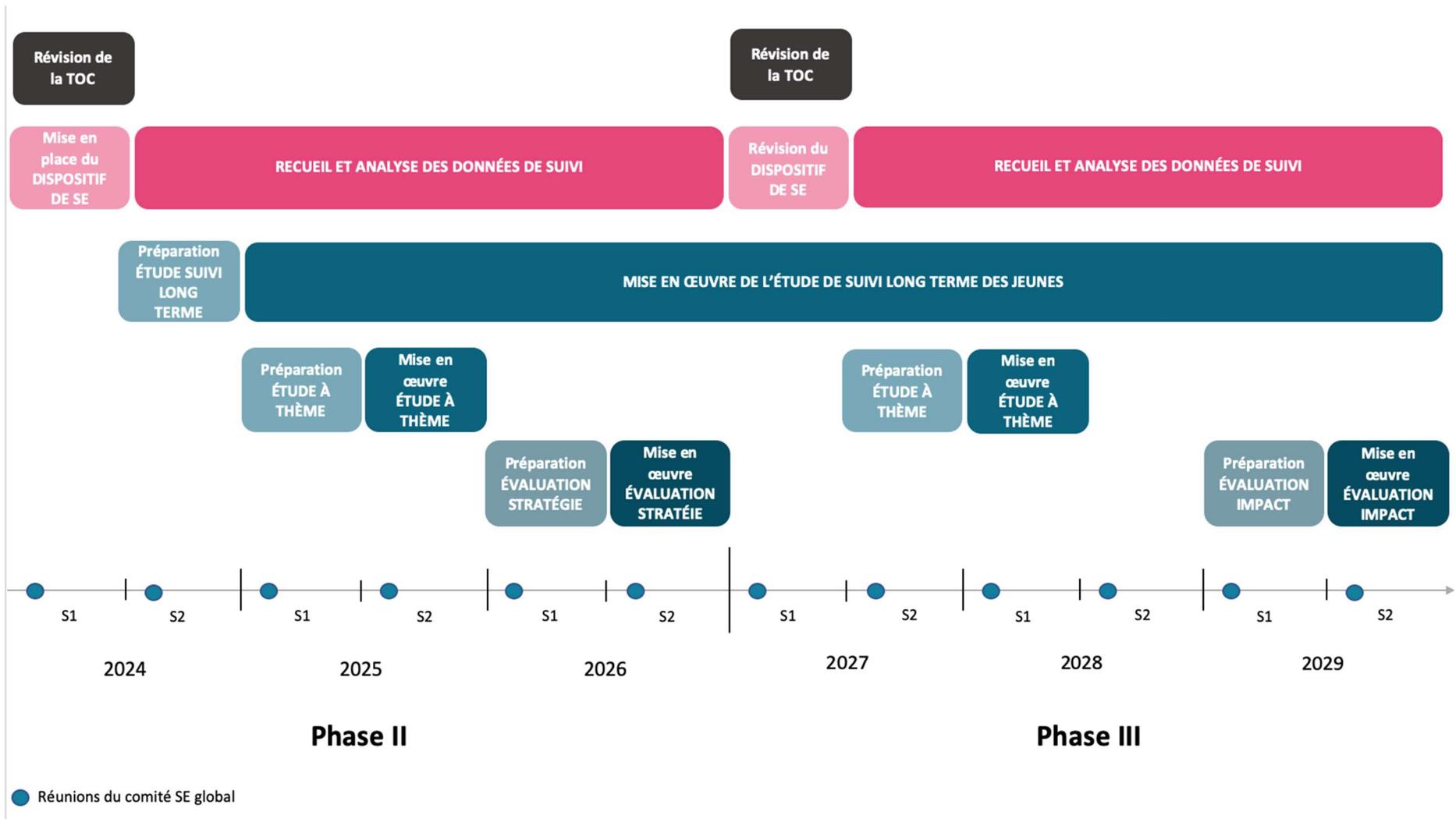
Le programme Cap Jeunesse est structuré en trois phases de 3 ans :

Phase I : 01/01/21 - 31/12/23

Phase II : 01/01/24 - 31/12/26

Phase III : 01/01/27 - 31/12/29

Pour chaque phase, il s'agira de mettre à jour la **théorie du changement** et de réguler les outils de suivi-évaluation. Le **recueil et l'analyse des données de suivi** constituent le socle de la mesure d'impact du projet. Une **étude thématique** par phase pourra permettre de creuser et de documenter un changement d'intérêt. Chaque fin de phase voit la préparation et la mise en œuvre d'une **évaluation** orientée stratégie (phase II) ou bilan de l'impact (phase III).



Chronogramme du suivi-évaluation sur les phases II et III de Cap Jeunesse